

SOMMAIRE

N°35

Février 2019

- Edito _____ p. 1
- Participation citoyenne _____ page 2
Travaux
Un nouveau Colonel au 12^e RC
- Budget Primitif 2019 _____ page 3
- Intercommunalité stratégie 2019_ page 4
- Ciné Sologne - Forum de l'emploi page 5
- Fondation du Patrimoine _____ page 6
Les Dolines de Limère
- Vie culturelle et associative _____ page 7
- L'Ard'Trail _____ page 8
Agenda



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour la **rentrée 2019 - 2020**
A partir du **15 février en Mairie**
aux heures d'ouverture avec :

- Livret de famille
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation (le cas échéant)



La Lettre d'Ardon

121, route de Marcilly 45160 Ardon
Tél. : 02 38 45 84 16
Fax : 02 38 45 84 05
Courriel : mairie@ardon45.fr
Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Elysabeth Blachais-Catoire
Rédaction : Commission communication
Conception / Maquette : Lexa-Design
Impression : Corbet
Crédits photos : Mairie d'Ardon
Dépôt légal : Février 2019



LA LETTRE

d'Ardon



Édito

Chers Ardonnais,

Permettez-moi en ce début d'année de vous adresser en mon nom et au nom du Conseil Municipal nos vœux les plus chaleureux, de santé, de bonheur, de fraternité, et de réussite dans vos projets.

Permettez-moi aussi, de réaffirmer notre engagement total et notre enthousiasme pour cette dernière année de mandat qui s'annonce très dense puisque nous allons essayer de finaliser les dernières missions que vous nous aviez confiées en 2014.

Comme je m'y étais engagée, les taxes locales n'augmenteront pas cette année bien que notre programme 2019 soit très ambitieux. Ainsi tout en améliorant la qualité des services existants tels que l'éclairage public, la sécurité ou les voiries communales, des projets majeurs vont être réalisés, qui vont marquer un tournant capital dans la vie de notre village.

En effet, nous allons démarrer ce printemps, sur des terrains récemment acquis par la commune, la construction d'une Maison d'Assistants Maternelles (elles seront 3) et d'un Pôle de santé qui regroupera 3 kinésithérapeutes, une infirmière et une orthophoniste.

Cette réalisation va accroître l'offre de services de proximité pour les habitants, y compris pour la cinquantaine de nouvelles familles qui vont venir s'installer au domaine de l'Ardoux, et qui je l'espère, vont nous permettre de gagner la bataille pour le maintien de notre école.

Des efforts importants sont d'ailleurs prévus à l'école pour moderniser l'équipement numérique, à la garderie et à la cantine pour améliorer l'accueil de nouveaux élèves et au nouveau centre de loisirs du mercredi qui connaît un grand succès.

Enfin, je peux difficilement passer sous silence la crise sociale que nous traversons et l'appel lancé par le Président de la République aux maires afin qu'ils contribuent à l'organisation du Grand débat National. C'est pourquoi, j'ai ouvert à la mairie un cahier d'expression citoyenne afin de recueillir la parole des Ardonnais. Le contenu de ce cahier sera transmis fin février à la Mission du Grand Débat à Paris.

Par ailleurs à l'heure où j'écris ces lignes, le débat du 6 février n'a pas encore eu lieu, vous pouvez compter sur moi pour qu'il soit organisé en toute neutralité et impartialité ! Je souhaite de tout cœur que ces débats nous mènent sur le chemin de la réconciliation et de l'apaisement.

Bonne année à tous !

Elysabeth Blachais-Catoire
Maire

Vie municipale

Etat civil :

Ils sont nés en 2018 :

Alona ARGOT, le 02 février
Gabin SOUCHU, le 19 février
Côme RIGLET, le 9 septembre,
Augustine de FERAUDY,
 le 22 septembre
Augustin CATON,
 le 24 septembre
Rose TENCE, le 16 octobre
Ambre CECILIE, le 29 octobre

Ils se sont dits oui en 2018 :

Isabelle ALAZARD
 et **Jean-Christophe GUEDON**,
 le 9 juin
Chantal GRIMAUD
 et **Stéphane TOURNOIS**,
 le 16 juin
Valérie AZAMBOURG
 et **Florent GIRAULT**,
 le 3 novembre

Ils nous ont quittés en 2018 :

Eliane TROCHIM, le 1^{er} mars
Claude ARNOULD le 14 avril
Jean-Jacques MAZURAY,
 le 1^{er} mai
Jeanine ROSIERES, le 6 mai
Olivier de MATHAN, le 14 mai
Pierre MALIET, le 13 octobre
Magali DAUTEAU née GIRARD,
 le 13 décembre
Odile CONTASSOT,
 née BEURTON, le 23 décembre



PARTICIPATION CITOYENNE : PROTOCOLE SIGNÉ LE 13 NOVEMBRE DERNIER

Ce dispositif visant à améliorer la sécurité publique sur le territoire de la commune a fait l'objet de la signature d'un protocole entre Mme le Maire, le Préfet et la Gendarmerie. Les personnes référentes pour chaque quartier sont :

- **Les Provençères** : Hubert Allain
- **Le Pigeon Vert** : Pascal Bire
- **Allée de Limère** : André Brack – Jean-Paul Roche
- **Les Marchais Timon** : Elysa Catoire
- **Le Hameau de la Rivière** : Jean-Claude Dallot
- **Allée des Quatre Vents** : Claude Dedieu
- **Les Blancs Bouleaux** : Xavier Gadenne
- **Le Clos de l'Étang** : André Raigneau
- **La Faisanderie** : Marylène Urbaniak

Ces personnes serviront de relais entre la population, la mairie et la gendarmerie, n'hésitez pas à faire appel à elles pour le cas où vous remarqueriez des faits susceptibles d'intenter à la sécurité des personnes ou des biens.



BRÈVES DE TRAVAUX :

■ **Avec la Maison des Assistantes Maternelles et le Pôle de Santé**, de nouveaux services au profit de la population devraient être opérationnels en fin d'année. Les plans des locaux ont été finalisés en collaboration avec les professionnels. Le permis de construire a été déposé le 15 janvier.



■ **Le Domaine de l'Ardoux est d'ores et déjà une réussite** : tous les terrains ont été vendus, la plupart des permis de construire ont été déposés et acceptés et les constructions ont commencé. Les logements locatifs sont déjà sortis de terre et un appartement «témoin» presque finalisé, les locations devraient débuter avant l'été.

■ **Les travaux extérieurs (nettoyage et ravalement) du château d'eau sont presque finis** : le conseil municipal s'est donné un délai de réflexion sur l'opportunité d'y peindre le logo ou le blason. Quant aux travaux intérieurs, ils seront terminés fin mars.

■ **Une étude des flux de circulation**, nécessaire à une meilleure définition des aménagements de sécurité à envisager sur la commune s'est achevée courant janvier. Les résultats, préconisations et recommandations seront connus prochainement et présentés au Conseil Municipal de mars.

Colonel Philippe GENNEQUIN

Chef de corps du 12^{ème} Régiment de Cuirassiers

Après une classe préparatoire au Prytanée Militaire de la Flèche, il intègre Saint Cyr (1996-1999), puis choisit l'arme blindée cavalerie à Saumur.

Affecté en 2001 dans un régiment de chars de combat comme chef du Peloton des Forces Avancées, il est projeté au Kosovo, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Il rejoint en 2004 le 1^{er} – 11^{ème} RC, et repart en mission en Côte d'Ivoire. Après une affectation aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan en 2007, il intègre l'École de Guerre en 2009.

Suivront 2 années de scolarité au sein du US Army Command and General Staff College de 2010 à 2011, cursus qu'il complètera au sein de l'IRIS, ce qui l'amènera en République Populaire de Chine.

Muté une première fois au 12^{ème} RC en 2012, comme chef du bureau Instruction pendant 2 ans. Il sera projeté en Centrafrique comme chef opérations de l'opération

Dragon. De 2014 à 2015, il est en charge de la préparation à l'engagement des Postes de Commandement Barkhane et Sangaris. Puis il rejoint la Représentation Militaire de Défense Française auprès de l'Union Européenne de 2016 à 2018.

Il prend officiellement son commandement de « notre » 12^{ème} Régiment de Cuirassiers le 29 août dernier.

Le Colonel Gennequin est chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre national du mérite et titulaire de la croix de la valeur militaire avec une citation.



BUDGET PRIMITIF 2019

UN PROJET AMBITIEUX, SANS AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITE LOCALE

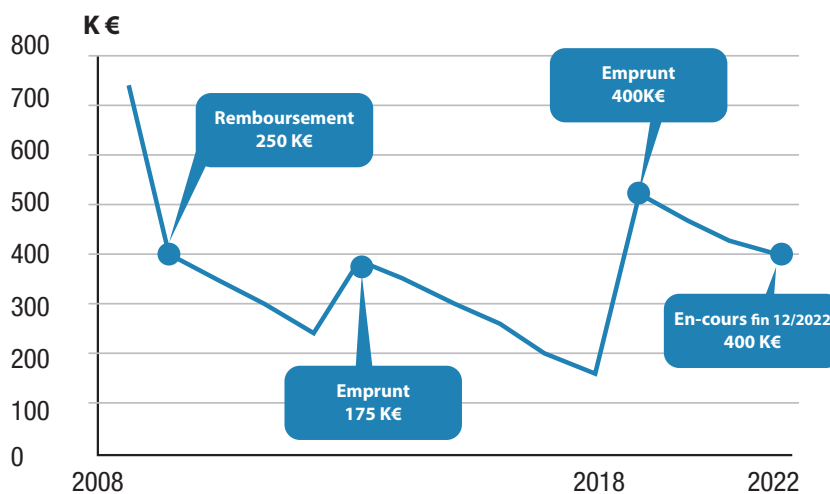
Au cours de la présentation du débat d'orientation budgétaire il a été proposé de dégager une capacité d'autofinancement de 160 K€ ainsi qu'un programme d'investissement de 730 K€, tout en conservant un fond de roulement raisonnable.

Compte tenu de ce programme destiné à améliorer les services à la population, le niveau d'encours de la dette 2022 devrait être proche de celui de 2013.

Lors du conseil municipal du 17 décembre 2018, le budget primitif a été adopté.

Il concilie la suite de la réalisation de la plupart des objectifs de la mandature et offre en même temps de nouveaux services (accueil petite enfance, santé, numérique à l'école) ainsi que l'amélioration des services existants (éclairage public, sécurité, voirie communale...)

Encours de la dette actualisé



Dans cette perspective et compte tenu des premières dépenses prévisibles de l'année, le budget primitif permet de dégager, à ce jour, avant bouclage des comptes définitifs 2018, un autofinancement de 155 000 €.

Cette année, le projet majeur de la commune est la construction des bâtiments destinés à la maison des assistantes maternelles et au pôle de santé dont les coûts prévisionnels sont de 575 000 € HT et dont le financement est constitué de :

- **Plusieurs subventions** à hauteur de 150 000 €
- **Deux emprunts** dont l'un à taux bonifié de 0,75% sur 15 ans de 250 000 €, et l'autre de 150 000 € sur 15 ans, au taux de 1,5%
- **D'autofinancement** à hauteur de 25 000 €

Le coût annuel des emprunts représentera 30 500 € dont 26 000 € en capital, le reste en intérêts. Il ressort d'une première estimation des loyers un bon taux de couverture de l'emprunt permettant de conserver une marge pour d'éventuelles augmentations du prix de construction.

En conclusion le budget 2019 allie de façon judicieuse l'amélioration des services à une fiscalité contenue..

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2019

Libellé	Montant HT (€)
Sécurisation des entrées de bourg	150 000
Voirie CV6	55 000
Eclairage public (yc pré communal)	35 000
Signalétique report de 2018 + provisions panneaux)	10 000
Sécurisation école	5 000
Ecole numérique	17 000
Etude de flux	7 000
Etude salle festive	15 000
Acquisition terrain STEP	12 000
Divers travaux sur bâtiments	10 000
Divers matériels et mobilier	10 000
Maison des Assistantes Maternelles Pôle de Santé	575 000
TOTAL	901 000

Finances



ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Sauf cas particuliers (cf www.service-public.fr : listes électorales : nouvelle inscription) et cas d'inscription automatique (jeunes atteignant 18 ans et ayant fait le recensement à 16 ans et français obtenant la nationalité à partir de 2019), **les inscriptions sur les listes électorales doivent intervenir avant le 31 mars 2019 auprès de la mairie.**

Inter communalité



**Prochaines permanences
à la mairie d'Ardon :**
mardi 26 février 2019
mardi 4 juin 2019
de 9 heures à 12 heures

Contact :
Virginie Mardelle
Tél : 02 38 64 80 40

email :
contact@cils-emploi.fr



Perspectives et stratégie pour 2019

2019 sera une année charnière pour notre Communauté de Communes qui devra finaliser son Schéma de Cohérence Territoriale, le SCoT. Ce document d'urbanisme permettra d'organiser l'aménagement du territoire de manière harmonieuse et maîtrisée pour les 20 ans à venir et ouvrira la voie à l'élaboration de notre futur PLUi.

Disposant d'atouts significatifs, notre Intercommunalité doit :

- **Poursuivre activement son développement économique et touristique**, gage de dynamisme
- **Poursuivre l'amélioration et le développement des services à la population**, directement ou indirectement à travers les Associations et les organismes partenaires
- **Assurer la pérennité du CUBE**, notre Complexe Aquatique
- **Déterminer une politique fiscale de transfert de charges** équitable entre les communes membres
- **Valoriser nos atouts touristiques** en instaurant une taxe de séjour dont les recettes financeront la promotion du territoire et par là, l'accueil de nouveaux touristes.

Dans cette optique il va falloir cette année :

- **Réaliser les investissements et études** nécessaires d'aide à la décision (acquisitions de foncier pour l'accueil de nouvelles entreprises, future mutualisation des services eau et assainissement etc.)

Cette politique nous permettra de devenir une collectivité dotée d'un poids économique et financier solide à l'horizon 2020, c'est-à-dire être en mesure de dégager une épargne brute significative. C'est dans cet esprit que se prépare le Budget 2019.



CINÉ SOLOGNE, BIENTÔT À ARDON !

Ciné Sologne est un circuit itinérant de cinéma en milieu rural. Il permet d'offrir une fois par mois un film sorti récemment en salle en qualité numérique à côté de chez soi.

Basé sur la solidarité de 16 associations de villages répartis sur les trois départements de la Sologne (Loiret, Loir et Cher et Cher), Ciné-Sologne propose cette activité depuis plus de 30 ans.

Rendez-vous bientôt en mairie pour la première projection.



3^{ÈME} FORUM DE L'EMPLOI LE 24 SEPTEMBRE 2019

Suite au succès de la 2^{ème} édition qui a réuni plus de 60 entreprises et 1100 personnes en recherche d'emploi, il a été décidé de reconduire cette formule qui est organisée en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission locale et l'école de la 2^{ème} chance.

Le 3^{ème} Forum de l'emploi aura donc lieu le 24 septembre prochain au sein de l'Espace Madeleine Sologne de la Ferté Saint-Aubin. Contactez le CILS.

A marquer dans vos agendas !

Journée internationale de la forêt le 16 mars

"Dans le cadre de la Journée Internationale de la Forêt, le Syndicat des Forestiers Privés du Loiret (Fransylva) organisera le samedi 16 mars la visite d'un site forestier pour permettre à chacun de se familiariser à la sylviculture par une expérience pratique.

Sur le territoire de notre communauté de communes, à Sennely, deux parcelles – une de feuillus et une de résineux – feront l'objet de cette visite à laquelle sont conviés tous ceux qui le souhaitent.

Le lieu de rendez-vous est fixé devant l'entrée de la Turpinière, à 8km de Marcilly en Villette sur la route D64 de Marcilly à Sennely.

Deux visites sont prévues, à 10h et à 15h. Elles dureront environ deux heures.



DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EAU

Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU
2 NOV. 2018 > 2 MAI 2019

Jusqu'au 2 mai 2019 vous êtes invités à donner votre avis sur les enjeux et les défis à relever.

Garantir la qualité de l'eau, partager la ressource dans un contexte de changement climatique, sécuriser l'eau potable, réduire les pollutions, préserver la santé et la biodiversité des milieux aquatiques... sont autant de pistes d'action sur lesquelles vous avez l'opportunité de vous exprimer, en ligne, au travers de cette consultation.

Pour y accéder, rendez-vous sur : www.prenons-soin-de-leau.fr ou adresser une contribution écrite individuelle ou collective à : sdage@eau-loire-bretagne.fr.

Depuis plusieurs années, le public et les acteurs sont régulièrement consultés. Le Comité de Bassin associe, en amont des décisions, les citoyens et les acteurs du

Bassin et les consulte lors des deux étapes clé d'élaboration des stratégies pour l'eau (questions et plan). Vos avis permettront de finaliser les questions importantes liées à ce territoire. Ils se traduiront par des plans de gestion élaborés à l'échelle du Bassin pour la période 2022-2027, fixant des objectifs et définissant des mesures pour les atteindre. Pour la gestion des eaux, on parle de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et pour la gestion des inondations, de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).

(*) Des sources de la Loire à la pointe du Finistère, le Bassin Loire-Bretagne concerne 36 départements et plus de 13 millions d'habitants

Couverture Internet

Le département, à travers le nouveau Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, exprime une ambition forte pour notre Communauté de Communes puisqu'il s'engage à desservir en fibre optique l'ensemble des foyers et des entreprises d'ici fin 2025, tout en passant par un objectif intermédiaire : celui du bon haut débit pour tous à l'horizon fin 2020. Par « bon haut débit » on entend un débit descendant de 8 Mbit/s.

A ce jour, la couverture internet « fixe » est assez homogène dans la mesure où chaque commune dispose de son propre répartiteur téléphonique. Cependant l'habitat dispersé ainsi que les zones forestières denses expliquent en grande partie les mauvais débits (inférieurs à 3 ou 8 Mbit/s) que l'on retrouve sur certaines zones.

Ceci est particulièrement vrai à Ardon, dont 6,3% des lignes sont inéligibles. C'est pourquoi, sans attendre le déploiement de la fibre, le Département a décidé de réaliser une opération de montée en débit qui permettra aux habitants et entreprises concernés de bénéficier en 2020 du bon haut débit en créant un sous-répartiteur sur le nord de la commune où sont concentrées les lignes les plus en souffrance, et en améliorant ainsi la couverture ADSL. http://www.lysseo.fr/index.php/reseau_lysseo1/

Intercommunalité

Permanence du Conciliateur de Justice

le 4^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h00

à la MASS
45 rue Hippolyte Martin

LA FERTÉ ST AUBIN



Jours de Jazz du 28 au 31 mars

Espace Madeleine Sologne
LA FERTÉ ST AUBIN

Environnement Urbanisme

CETTE ANNÉE TOUS LES JARDINS SERONT BIOLOGIQUES !

depuis le 1^{er} janvier, en France, le stockage et l'utilisation de pesticides sont interdits aux particuliers.



PARC DÉPARTEMENTAL DES DOLINES DE LIMÈRE : d'ici la fin de l'année, création d'un arboretum du Changement Climatique

Le Parc des Dolines de Limère est l'un des 7 parcs naturels du Département du Loiret.

Le Département a débouché un budget de 80000 euros pour les rendre encore plus attractifs via la réalisation de projets de valorisation. Ceux-ci ont été sélectionnés sous forme participative, chaque Loiretains pouvant déposer un projet. Les 92 projets déposés ont été analysés afin d'évaluer leur faisabilité technique, juridique et financière. Parmi ceux-ci 32 projets ont été retenus.

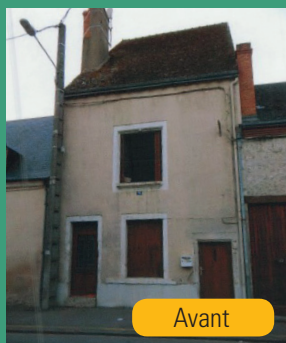
Du 1^{er} au 31 octobre 2018, les Loiretains avec 1700 votes ont permis de retenir 9 projets. Et parmi ceux-ci figure celui proposé par l'INRA et l'ONF du Centre de Recherches INRA localisé sur la Commune d'Ardon et coordonné par Marc Villar.

Ce projet a pour but d'installer au Parc des Dolines de Limère un arboretum du changement climatique. Il permettra aux nombreux visiteurs de découvrir les nouvelles espèces forestières qui seront plantées dans les années futures pour une meilleure adaptation aux nouvelles

conditions du réchauffement climatique. 20 espèces différentes (Sapin de Douglas d'origine californienne, Calocèdre, Chêne Tauzin, Chêne vert etc...) seront mises en terre en fin d'année 2019 avec un panneau pédagogique associé au pied de chaque arbre.

Ce type d'Arboretum pourrait être, dans un second temps, installé dans les autres parcs départementaux.

Une très belle sortie « nature » à faire en famille.



Avant



Après



Le label de la Fondation du patrimoine ne concerne pas que les châteaux

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier même relativement récent : maison de village, immeuble, moulin, château, grange, pigeonnier... Ce bien auquel vous tenez aurait grand besoin d'être restauré, il faudrait lui restituer son caractère d'antan et son authenticité. Mais les premiers devis reçus vous effraient, et vous n'avez pas la certitude que les travaux de rénovation seront réalisés dans les règles de l'art.

Le label « Fondation du Patrimoine » va peut-être vous aider !

Il faut toutefois satisfaire quelques conditions : ce bien est privé, n'est pas inscrit à l'inventaire des monuments historiques, il est visible de la voie publique et devra le rester. C'est le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine qui se rendra sur place et appréciera l'intérêt d'attribuer le label. Le Label sera accordé après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Si le bien à rénover réunit toutes les conditions d'obtention du label, quels vont en être les effets ? Attribué pour une durée de 5 ans, le label permet :

1) L'avantage fiscal prévu aux articles 156 et 156 bis du code général des impôts, permettant la déduc-

tion de 50 [à 100 %] des travaux réalisés restant à la charge du propriétaire de ses revenus. Cet avantage vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale de 50% (au minimum) du montant des travaux d'entretien et de réparation dès lors qu'une subvention de 1% vous aura été accordée par la Fondation. Une déduction au titre des revenus fonciers pourra également être appliquée (détails à voir).

2) Eventuellement, la mobilisation de mécénats privés (entreprises ou particuliers) dans les conditions prévues par le code du patrimoine et le code général des impôts ;

3) L'octroi d'une subvention (aujourd'hui, au minimum 1%), versée par la Fondation sur ses fonds propres ou en partenariat avec des collectivités ou financeurs privés.

Sauf cas particulier, seuls les travaux extérieurs peuvent bénéficier du label.

Ce court article ne prétend pas décrire le processus complet nécessaire à l'obtention du label, ni la totalité de ses avantages. Si vous pensez que votre bien répond aux critères décrits ici, contactez la mairie, nous saurons vous orienter vers le bon interlocuteur à la Fondation du Patrimoine.



ARDON THÉÂTRE

Notre petite troupe a proposé deux représentations de sa pièce "Le début de la fin" de Sébastien Thiery, samedi 8 décembre à 20 h30 et dimanche 9 décembre à 17h00 au gymnase.

Nous avons accueilli 127 spectateurs. Et à la suite des 2 représentations, un verre de l'amitié a été proposé. Toute l'équipe est ravie de l'accueil reçu par la pièce. Allons-nous donner une suite à ce succès ?

ARDON RANDONNÉE

Le printemps sera bientôt de retour. Il est temps de fixer les prochains rendez-vous que nous vous proposons en 2019 : on ne change pas les formules qui plaisent :

D'abord un must, la Trans'Sologne le 2 juin.

Ce sera la 12^{ème} édition.

Puis le 7 juillet, ce sera l'amusante rando de

Gare à Gare : vous savez, on part de la Ferté en train jusqu'à Lamotte-Beuvron, puis on revient à pieds.

Et le 17 novembre, ce sera la 33^{ème} édition des Chemins d'automne en Sologne, qui chaque année fait le plein des amoureux de nature.

Mais ce n'est pas tout : **nous marchons tous les jeudis matin et tous les dimanches :** contactez-nous au **06.18.24.00.47** ou par courriel : **ardon.randonnee@free.fr**

FAMILLES RURALES

C'est en début d'année qu'il faut prendre de bonnes résolutions ... et s'y tenir !

Pour les adultes, nos deux activités vont tonifier votre corps et votre esprit :

- **yoga les mardis matin et mercredis soir** à Jean du Lis

- **gym tonique les lundis soir et vendredis matin** au gymnase.

Et vos enfants auront plaisir à pratiquer une activité que l'on peut qualifier de synthèse entre gymnastique et chorégraphie, avec la **gymnastique rythmique** tous les mercredis après-midi au gymnase.

famillesrurales.ardon@orange.fr



TENNIS CLUB

L'avenir du club se travaille en continu, et d'abord par l'école de tennis : le staff enseignant vient de se renforcer par l'arrivée de François Barlenona, qui assure la formation le jeudi auprès des adultes et des ados.

Ces mêmes ados ont fait brillamment leur entrée en compétition le 13 janvier par une victoire 4-0 face à Olivet !

Renouveau également le mercredi matin avec une formule multisports animée par Christophe Clavier : venez donc voir un prochain mercredi si cette formule vous convient.

Et puis notre équipe 1 Messieurs s'impose dans le Championnat d'hiver : elle sera en D2 l'an prochain !

Associations

Les anciens d'Ardon

Un automne tranquille centré sur les plaisirs gustatifs avec notre repas annuel en présence de Madame le maire, au cours duquel notre présidente a offert aux membres présents l'œillet symbole de l'hommage de la nation aux soldats. Puis le goûter de Noël, sans oublier l'anniversaire de Marie-Josée, que nous avons fêté comme il se doit.

Et plusieurs de nos membres souhaitent retourner au Puy du Fou. Ce déplacement est à l'étude.

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 7 février à la salle Jean du Lis. Vous y êtes cordialement invités.

Ipon !

Suite à l'arrêt du karaté sur notre commune, nous étudions l'organisation d'une activité judo à Ardon, en collaboration avec le Judo Club du Val d'Ardoux (Ligny, Cléry, Jouy). Toutes les catégories sont a priori envisagées.

Nous lancerons prochainement une consultation pour connaître votre intérêt pour cet art martial, pour vous ou vos enfants. Si un effectif suffisant ressort de l'enquête, nous en organiserons les modalités. Vous pouvez d'ores et déjà manifester votre intérêt en adressant un mail à **mairie@ardon45.fr** sous le titre « **Judo Ardon** ».



LE DIMANCHE 10 MARS PROCHAIN : L'ARD'TRAIL Nouvelle édition

C'est reparti pour un trail à travers des propriétés privées ouvertes pour l'occasion, forêts, plaines, clairières et dolines et pour ceux qui les souhaitent, la désormais mythique traversée de l'étang.

La nouveauté par rapport à l'année dernière : les parcours quittent le territoire communal pour passer par Mézières-lez-Cléry, de nouvelles découvertes attendent donc les participants pour le plaisir desquels les parcours ont été retracés.

A mi-janvier, déjà 116 inscrits ce qui laisse augurer d'un succès sans cesse renouvelé pour cette manifestation dont le nombre de participants aux courses chronométrées a été fixé, par les organisateurs, à 800 personnes (chiffre déjà atteint l'année dernière).

Pas de changement pour les courses qui garderont leurs noms de baptême, idem pour les distances qui seront toujours comprises entre 5 et 50 km.

L'Ard Trail, c'est aussi le respect d'une charte éthique organisationnelle et du sport pour la bonne cause à travers le soutien désormais apporté au Rire Médecin. En effet, notamment grâce à celui apporté à l'association Môme au cours des années précédentes, la maison destinée à héberger les parents d'enfants hospitalisés est désormais ouverte à proximité immédiate de l'hôpital d'Orléans La Source.

L'organisation de l'Ard'Trail nécessite l'intervention de nombreux bénévoles (une centaine environ) : les volontaires seront accueillis à bras ouverts, aussi n'hésitez pas à vous faire connaître.

Renseignements : lardtrail@gmail.com

AGENDA...

■ Lundi 4 mars 2019	Conseil municipal 20h30
■ Dimanche 10 mars 2019	L'Ard'Trail
■ Samedi 16 mars 2019	Ouverture de la pêche à la truite Journée internationale de la forêt
■ Samedi 25 mars 2019	Ouverture générale de la pêche sur les 2 étangs de la commune
■ Lundi 1 ^{er} avril 2019	Conseil municipal 20h30
■ Du samedi 6 avril au dimanche 22 inclus : vacances de Pâques	
■ Lundi 6 mai 2019	Conseil municipal 20h30
■ Mercredi 8 mai 2019	Commémoration Victoire 1945
■ Samedi 25 et dimanche 26 mai 2019	Fête du pain
■ Dimanche 26 mai 2019	Elections européennes Fête des mères
■ Dimanche 2 juin 2019	Randonnée, la Trans' Sologne
■ Lundi 3 juin 2019	Conseil municipal 20h30
■ Samedi 22 juin 2019	Fête de la musique – Concert de Syntonie
■ Dimanche 7 juillet 2019	Randonnée, de gare à gare
■ Vendredi 14 juillet 2019	Fête Nationale
■ Vendredi 14 Juillet 2019	Concours de pêche et barbecue
■ Lundi 2 septembre 2019	Rentrée des classes
■ Samedi 7 septembre 2019	Forum des associations
■ Lundi 16 septembre 2019	Conseil municipal 20h30
■ Dimanche 6 Octobre 2019	Fête de la Saint Denis
■ Lundi 14 octobre 2019	Conseil municipal 20h30
■ Lundi 11 novembre 2019	Commémoration de l'Armistice 1918
■ Dimanche 17 novembre 2019	Randonnée, les chemins d'automne en Sologne
■ Lundi 18 novembre 2019	Conseil municipal 20h30
■ Lundi 16 décembre 2019	Conseil municipal 20h30

RAPPEL : POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PASSEPORTS ET LES CARTES D'IDENTITÉ

prendre rendez-vous auprès de :

La mairie de la Ferté-Saint-Aubin au 02 38 64 83 81
ou la mairie d'Olivet au 02 38 69 83 00



MESSAGES D'ALERTE DIRECTEMENT SUR VOTRE PORTABLE

Si vous voulez être averti en temps réel des alertes concernant notre commune, merci de laisser votre numéro de portable à l'adresse mail suivante : mairie@ardon45.fr

www.ardon45.fr